PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 26 septembre 2024
12h30
1012 Nérée-Beauchemin, UQTR

PRÉSENCES : 101 professeur.es ont participé à l'assemblée générale.
196 professeur.es se sont prévalu.es de leur droit de vote en ligne.

La professeure Sonia El Euch, présidente du Syndicat, préside la réunion et François Landry, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

AG-26-09-24-00 Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mars 2023
5. Élections de membres à la Commission des études
6. Élections de membres au Conseil d'administration
7. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin
8. Résultats du scrutin
9. Clôture de l'assemblée

AG-26-09-24-01 Ouverture de l'assemblée

La présidente du SPPUQTR souhaite la bienvenue aux professeur.es.

La présidente rappelle qu'il s'agit d'une assemblée générale des professeur.es, co-organisée par le Syndicat et le secrétariat général de l'UQTR, qui sera suivie d'une assemblée générale du Syndicat.

La présidente explique que la première assemblée s'adresse à l'ensemble des professeur.es (490 professeur.es) tandis que la deuxième concerne seulement les professeur.es qui sont membres du Syndicat (480 professeur.es ont signé leur carte de membre).

La présidente explique qu'en raison de l'absence de la secrétaire du Syndicat et en respect de nos *Statuts* (art. 9.2.1.d), la présidence remplace, au besoin, les autres officiers du comité exécutif. La présidente demande s'il y a une objection à ce qu'elle préside l'assemblée générale.

Les professeur.es sont favorables à ce que la présidente du Syndicat préside l'assemblée.

AG-26-09-24-02 Vérification du quorum

La présidence d'assemblée confirme l'atteinte du quorum prévu aux *Statuts* (art. 12.4), soit 10 % du corps professoral (49 professeur.es), et déclare l'assemblée ouverte.

AG-26-09-24-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidence d'assemblée attire l'attention des professeur.es sur le projet d'ordre du jour acheminé dans les délais règlementaires.

La présidence d'assemblée fait la lecture d'un projet de résolution.

CONSIDÉRANT les *Statuts* du SPPUQTR ;
CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale des professeur.es;
CONSIDÉRANT que les professeur.es ont reçu l'avis de convocation selon les délais prescrits à l'article 12.2.1 c) des *Statuts* du Syndicat ;
CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif ;
CONSIDÉRANT la recommandation du conseil syndical ;

Sur proposition du conseil syndical, appuyée par la professeure Lyne Cloutier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale des professeur.es du 26 septembre 2024.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

AG-26-09-24-04 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mars 2023

La présidence d'assemblée attire l'attention des professeur.es sur le projet de procès-verbal de l'assemblée générale des professeur.es qui a eu lieu le 30 mars 2023.

Elle s'informe de la conformité du procès-verbal.

La présidence d'assemblée fait la lecture d'un projet de résolution.

CONSIDÉRANT le projet de procès-verbal de l'assemblée générale des professeur.es du 30 mars 2023 ;
CONSIDÉRANT que les professeur.es ont reçu le projet dans les délais prescrits ;
CONSIDÉRANT l'avis des professeur.es sur la conformité du projet de procès-verbal;

Sur proposition du professeur Ousmane Sy, appuyée par la professeure Isabelle Falardeau, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale des professeur.es du 30 mars 2023.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

AG-26-09-24-05 Élections de membres à la Commission des études

La présidence d'assemblée indique que des élections sont nécessaires en raison de la fin de mandat des collègues Andrea Bertolo et Frédéric Langlois. Elle profite de l'occasion pour les remercier du travail accompli depuis les deux dernières années à cette instance de l'UQTR. La présidence d'assemblée remercie aussi les autres collègues actuellement membres de la commission des études, les professeur.es Anne-Sophie Bally, France Lafleur, Abdelhadi Naji, Adam Skorek et Danica Brousseau.

La procédure pour la désignation des professeurs à la commission des études est notamment intégrée à la convention collective, ainsi que dans les *Statuts* du Syndicat. Pour sa part, la *Règle 17 régissant les modes de scrutin* indique que nous aurons recours au scrutin électronique.

La présidence d'assemblée rappelle le calendrier des mises en candidatures :

29 août 2024 :	Envoi des bulletins de mise en candidature
5 septembre 2024 :	Rappel
12 septembre 2024 :	Fin de la période de mise en candidature
13 septembre 2024 :	Dévoilement des candidatures reçues

La présidence d'assemblée indique qu'à la fermeture de la période des mises en candidature, le 12 septembre 2024, le secrétariat avait reçu les candidatures suivantes :

Secteur 5
Départements des sciences de l'environnement, de biochimie, chimie, physique et science forensique, de biologie médicale

Professeur Yussef Daniel Montplaisir, Département de biochimie, chimie, physique et science forensique
Candidature appuyée par le professeur Mohamed Habibi, Département de génie mécanique
Sollicite un 1er mandat (sans direction)

Secteur 6
Départements de psychologie, de psychoéducation et travail social

Professeur Frédéric Langlois, Département de psychologie
Candidature appuyée par la professeure Marie-Pierre Gagnon-Girouard, Département de psychologie
Sollicite un 2e mandat (avec direction)

La présidence d'assemblée appel le professeur Montplaisir à prendre la parole pour présenter sa candidature.

La présidence d'assemblée fait la lecture d'un texte de présentation de candidature du professeur Langlois qui ne pouvait être présent à l'assemblée.

La présidence d'assemblée explique que les modalités du scrutin seront annoncées lors du point suivant de l'ordre du jour.

AG-26-09-24-06 Élections de membres au Conseil d'administration

La présidence d'assemblée mentionne que des élections sont nécessaires en raison de la fin de mandat des trois collègues membre du conseil d'administration. Parmi eux, deux sollicitent un renouvellement de mandat. Elle profite de l'occasion pour remercier le professeur Benoît Lavigne, qui, après deux mandats, soit six années, doit laisser sa place puisqu'il ne peut solliciter un 3e mandat.

Les professeur.es applaudissent le professeur Lavigne.

La procédure pour la désignation des professeurs à la conseil d'administration est notamment intégrée à la convention collective, ainsi que dans les *Statuts* du Syndicat. Pour sa part, la *Règle 17 régissant les modes de scrutin* indique que nous devrons recourir au scrutin électronique.

La présidence d'assemblée indique qu'à la fermeture de la période des mises en candidature, le 12 septembre 2024, le secrétariat avait reçu les candidatures suivantes :

> Professeur Gilles Bronchti, Département d'anatomie
> Candidature appuyée par le professeur Stéphane Sobczak, Département d'anatomie
> Sollicite un 1er mandat
>
> Professeur Frank Crispino, Département de biochimie, chimie, physique et science forensique
> Candidature appuyée par le professeur Hugo Germain, Département de biochimie, chimie, physique et science forensique
> Sollicite un 2e mandat
>
> Professeure Daphné Drouin, Département de sciences comptables
> Candidature appuyée par la professeure Audrey Bistodeau, Département de sciences comptables
> Sollicite un 1er mandat
>
> Professeure Diane Gagné, Département de gestion des ressources humaines
> Candidature appuyée par le professeur Armel Brice Adanhounme, Département de gestion des ressources humaines
> Sollicite un 2e mandat

La présidence d'assemblée appel les professeur.es Bronchti et Drouin à prendre la parole pour présenter leur candidature.

La présidence d'assemblée fait la lecture des textes de présentation de candidature des professeur.es Crispino et Gagné qui ne pouvaient être présent.es à l'assemblée.

La présidence d'assemblée indique qu'afin de procéder à l'élection des professeur.es à la commission des études et au conseil d'administration un scrutin électronique doit être organisé.

La présidence d'assemblée fait la lecture d'un projet de résolution.

CONSIDÉRANT l'élection de professeur.es à la Commission des études et au Conseil d'administration de l'UQTR ;
CONSIDÉRANT la *Convention collective 2022-2027 (art. 4.01 et 4.02)* ;
CONSIDÉRANT les *Statuts* du SPPUQTR (art. 8.4b et 8.5b) ;
CONSIDÉRANT la *Règle 17 régissant les modes de scrutins* ;
CONSIDÉRANT les candidatures reçues au 12 septembre 2024 ;

Sur proposition de la professeure Noémie Cantin, appuyée par le professeur Anderson Araújo-Oliveira, il est résolu de tenir un scrutin électronique du jeudi 26 septembre 2024 à 17h au mardi 1er octobre 2024 à 17h pour procéder à l'élection de professeur.es à la commission des études et au conseil d'administration de l'UQTR.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

La présidence d'assemblée explique que conformément à la règle régissant les modes de scrutin, l'assemblée doit désigner un comité de validation du scrutin en élisant une présidence et deux scrutateurs, scrutatrices. Ce comité se réunira le mardi 1er octobre à 17h, via Zoom. Les professeur.es désirant être membres de ce comité ne doivent pas être candidats pour aucun des postes en élections dans cette assemblée générale ou dans l'assemblée générale du Syndicat qui suivra.

Un appel à des mises en candidatures est fait.

La présidence d'assemblée fait la lecture d'un projet de résolution.

CONSIDÉRANT l'élections de professeur.es à la Commission des études et au Conseil d'administration de l'UQTR ;
CONSIDÉRANT la *Règle 17 régissant les modes de scrutins* ;

Sur proposition de la professeure Liette St-Pierre, appuyée par le professeur Stéphane Martineau, il est résolu de désigner la professeure Lyne Cloutier à titre de présidence du comité de validation et de désigner les professeur.es Marie-Josée Plouffe et Ousmane Sy à titre de scrutatrice et scrutateur.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

AG-26-09-24-07 Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin

La présidence d'assemblée rappelle qu'en raison de la *Règle 17 régissant les modes de scrutins*, la constatation des résultats aura lieu le mardi 1er octobre 2024 à compter de 17h.

La présidence d'assemblée fait la lecture d'un projet de résolution.

CONSIDÉRANT l'élections de professeur.es à la Commission des études et au Conseil d'administration de l'UQTR ;
CONSIDÉRANT la *Convention collective 2022-2027* ;
CONSIDÉRANT les *Statuts* du SPPUQTR ;
CONSIDÉRANT la *Règle 17 régissant les modes de scrutin* ;
CONSIDÉRANT la période de scrutin électronique du 26 septembre 2024 à 17 h au mardi 1er octobre 2024 à 17 h ;
CONSIDÉRANT le dévoilement des résultats du scrutin le 1er octobre 2024 ;

Sur proposition de la professeure Lyne Cloutier, appuyée par la professeure Isabelle Falardeau, il est résolu d'ajourner l'assemblée générale des professeur.es du 26 septembre 2024 jusqu'au 1er octobre 2024 à 17 h.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

La présidence d'assemblée déclare l'ajournement de l'assemblée générale des professeur.es à 13 h 05 jusqu'au mardi 1er octobre 2024 à 17 h.

AG-26-09-24-08 Résultats des élections

Le mardi 1er octobre 2024 à 17h, les membres du comité de validation, les professeur.es Lyne Cloutier, Département des sciences infirmières, Marie-Josée Plouffe, Département de philosophie et des arts, et Ousmane Sy, Département des sciences de l'éducation, ont procédé à la constatation des résultats.

Selon la *Règle 17 régissant les modes de scrutins* du Syndicat :

f. Le quorum pour les élections relevant de l'assemblée générale des professeur.e.s est de 25 % des professeur.e.s de l'UQTR.

Le taux de participation est de 40 %, soit 195 membres votants sur 490 professeur.es.

Commission des études

Secteur 5 – Département des sciences de l'environnement, Département de biochimie, chimie, physique et science forensique, Département de biologie médicale

Professeur Yussef Daniel Montplaisir, Département de biochimie, chimie, physique et science forensique
Pour : 125 - élu
Contre : 25

Secteur 6 – Département de psychologie, Département de psychoéducation et travail social

Professeur Frédéric Langlois, Département de psychologie
Pour : 154 - réélu

Contre : 18

Conseil d'administration

Extrait de la règle 17 :
2. Scrutin électronique
d. (…) S'il y a plus d'une candidature à un poste, le ou la candidat.e qui recueille le plus de votes favorables est déclaré.e élu.e.

Professeur Gilles Bronchti, Département d'anatomie
Pour : 128 - élu
Contre : 44

Professeur Frank Crispino, Département de biochimie, chimie, physique et science forensique
Pour : 125 - non-élu
Contre : 37

Professeure Daphné Drouin, Département de sciences comptables
Pour : 161 - élue
Contre : 11

Professeure Diane Gagné, Département de gestion des ressources humaines
Pour : 137 - réélue
Contre : 34

AG-26-09-24-09 Clôture de l'assemblée

Après la constatation des résultats le mardi 1er octobre 2024 à 18h, la séance est formellement close.

Présidence d'assemblée	Secrétaire
Sonia El Euch Présidente SPPUQTR	François Landry Conseiller aux affaires universitaires SPPUQTR